

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 30 (1901)

**Heft:** 4

**Rubrik:** Chronique scolaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chronique scolaire

---

**Fribourg.** — Le Musée scolaire sera prochainement installé dans les spacieuses salles du nouvel Hôtel des postes. L'aménagement permettra aux visiteurs de s'y livrer à la lecture et de consulter les ouvrages et les collections dont il peuvent avoir besoin. Il convient de rappeler aux instituteurs que les livres, les tableaux, les appareils du Musée ne doivent en aucun cas être mis à l'usage des écoliers. Le Musée a été créé pour l'instruction des maîtres et nullement pour le service journalier des enfants.

— Dans une charmante brochure d'une trentaine de pages, M. le professeur Musy, président de la Société des sciences naturelles, a retracé l'histoire du Musée d'histoire naturelle de Fribourg. Cette intéressante publication est illustrée de 7 photogravures.

**Berne.** — Le Bureau topographique fédéral vient d'aviser les gouvernements cantonaux que la carte murale de la Suisse éditée par la Confédération sera imprimée et distribuée aux écoles dans le cours de l'année 1901.

— Le Grand Conseil de Berne vient d'investir le corps enseignant du droit de frapper les enfants à l'école. Privilège bien dangereux !

**Vaud.** — Il existe depuis 5 ans à Lausanne une école spéciale pour les faibles d'esprit. Cette classe a reçu 35 élèves qui, sans ce secours, seraient restés probablement sans instruction. Cette institution a été créée provisoirement pour une durée de 5 ans. La municipalité propose d'établir cette classe à titre définitif, de la dédoubler au besoin et d'y nommer le personnel nécessaire.

La ville de Fribourg est dotée d'une semblable institution.

— Le Congrès de la *Société pédagogique de la Suisse romande* aura lieu à Lausanne les 14, 15 et 16 juillet prochain.

La *Société pédagogique du canton de Vaud* propose que l'on traite les sujets suivants :

1° De l'enseignement des sciences naturelles et de la création de Musées scolaires ;

2° La réforme de la syntaxe française telle qu'elle ressort de l'arrêté ministériel français du 1<sup>er</sup> août 1900 peut-elle être mise en pratique dans notre canton ?

**Zurich.** — La librairie Orell Füssli vient de publier le *Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz* 1899 qui a pour auteur M. A. Hubert C'est un fort volume in-iv de 169 pages avec un Appendice de 260 pages. Statistique des établissements scolaires de la Confédération et des cantons, lois

et règlement nouveaux, etc. c'est une mine inépuisable d'informations.

**Uri.** — Le 19 février le doyen des instituteurs suisses, Colombar Rossi, fêtait son 95<sup>e</sup> anniversaire.

**Valais.** — La réunion générale bisannuelle de la Société valaisanne d'éducation se tiendra à Chamoson, le jeudi 2 mai prochain. Elle aura à son ordre du jour la présentation d'un rapport sur la question du programme d'enseignement, ainsi que la discussion et l'adoption des nouveaux statuts de la Société.

**La Société suisse des Ecoles frœbéliennes** tiendra sa VIII<sup>e</sup> assemblée annuelle à Zurich les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 1901. Le comité qui dirigera cette petite fête vient de se constituer : M. le pasteur Bion, président ; M. l'ancien directeur d'école Küttel, secrétaire ; M. le conseiller municipal Hafner-Tobler, caissier. On traitera les questions suivantes : 1<sup>o</sup> *La culture intellectuelle et la position sociale de l'institutrice d'Ecole frœbélienne*, rapporteur : M. Gattiker, instituteur à l'Ecole normale ; 2<sup>o</sup> *J. Comenins, son école maternelle et l'Ecole frœbélienne du présent*, rapporteur : M<sup>lle</sup> B. Brunner, institutrice d'Ecole frœbélienne. En même temps que l'assemblée aura lieu une exposition des moyens d'occupation les meilleurs et les plus généraux pour l'Ecole frœbélienne.



## AVIS

*Bureau central du matériel.* — La VI<sup>me</sup> série des nouveaux cahiers de calcul (partie de l'élève) sortira de presse le 10 avril, on pourra l'obtenir à partir de cette époque au bureau du matériel. La partie du maître ne sera éditée qu'en automne.

On peut aussi se procurer, dès maintenant, au bureau central du matériel scolaire, le programme des examens pour l'obtention du brevet de capacité, au prix de 50 centimes, ainsi que le règlement pour l'obtention et le renouvellement des brevets, au prix de 25 centimes.

